Comment fonctionne l'application

Le principe

L'application NOTRELEC sert à **monter et faire vivre une communauté d'énergie** : un groupe de compteurs, producteurs et consommateurs, qui partagent localement l'électricité produite au lieu de la revendre au réseau.

Tout le reste découle de là. L'application vous permet de déclarer vos compteurs, de constituer la communauté, de **chiffrer l'intérêt de l'opération avant de vous engager**, puis de contractualiser, de suivre les échanges et de facturer l'énergie partagée.

Deux idées à retenir avant d'entrer dans le détail :

- **Rien ne vous engage avant l'étude.** L'étude est une simulation ; un bandeau rappelle sur chaque résultat que les données n'ont *aucune valeur contractuelle*. C'est seulement à partir de son résultat que vous décidez d'engager une demande.
- **Aucune entrée dans une communauté ne se décide seule.** Toute demande exige l'accord des deux parties — le détenteur du compteur et le gestionnaire de la communauté.

Le flux, en sept étapes

1. Déclarer un actif

Vous mettez un compteur sur l'application : son emplacement, son entité légale de rattachement, et son statut — producteur ou consommateur.

Un compteur ne sert à rien tant que ses données de consommation ou de production ne sont pas exploitables. Deux cas :

- **compteur réel** : vous donnez le mandat Enedis, et l'application récupère les courbes de charge ;
- **compteur en projet** (pas encore raccordé) : vous fournissez vous-même ses courbes prévisionnelles au format CSV.

Tant que cette condition n'est pas remplie, la fiche du compteur affiche le bandeau **« Ce compteur ne peut pas participer »**, avec un bouton « Voir les données annexes » qui indique ce qui doit être corrigé. C'est le premier point à vérifier si vous êtes bloqué.

2. Paramétrer une ACC

Le gestionnaire crée la communauté : son nom, sa description, la **PMO** (Personne Morale Organisatrice) qui la porte juridiquement, le **prix de vente de l'électricité** entre membres, la règle de répartition des volumes, et sa visibilité — notamment son ouverture ou non aux courtiers.

3. Réaliser des études

L'étude simule l'effet de l'entrée de nouveaux compteurs dans la communauté : énergie échangée, gain ou perte en euros, pour la communauté comme pour chaque compteur pris individuellement.

C'est la pièce maîtresse du dispositif. Elle répond à la seule question qui décide : *qu'est-ce que ça change pour moi ?*

4. Inviter des participants

C'est depuis la page de résultats d'une étude que s'engage l'entrée d'un compteur — pas depuis un menu séparé. L'étude sert de pièce justificative : la personne qui reçoit la demande voit sur quel scénario chiffré elle se prononce.

Trois mécanismes symétriques, selon qui prend l'initiative :

Vous êtes	Vous engagez	Vers qui	Qui donne l'accord en face
Gestionnaire	une **invitation**	le détenteur d'un compteur que vous voulez faire entrer	le détenteur du compteur invité
Membre	une **candidature**	la communauté que vous voulez rejoindre	le gestionnaire de la communauté
Courtier	une **recommandation**	le gestionnaire d'une communauté ouverte aux courtiers	le gestionnaire de la communauté

Aucune demande n'est effective sur le seul accord de son émetteur. Chaque demande affiche donc **deux informations distinctes** : un statut global (« en attente », « acceptée », « refusée », « expirée ») et un badge « Accord gestionnaire ». Le compteur ne rejoint la communauté que lorsque les deux sont positifs.

Vous suivez ces demandes à deux endroits : sur la fiche du compteur, bloc « Invitations ou candidatures » ; et dans le résultat de l'étude qui les a motivées, colonne « Invitations en cours ».

5. Signer les contrats

Une fois les deux accords donnés, un **contrat de vente d'énergie** est généré entre les parties et suit son propre cycle : brouillon, en signature, signé ou refusé. Il se consulte et se télécharge depuis la fiche du compteur.

À ne pas confondre avec vos contrats externes — contrat de fourniture auprès de votre fournisseur, contrat de vente à un obligé d'achat — que l'application ne gère pas : elle les utilise seulement comme données d'entrée pour chiffrer les études.

6. Gérer l'ACC

La communauté vit : des compteurs entrent, d'autres sortent, la participation d'un compteur peut être suspendue sans le retirer. Vous suivez la composition, le rang de chaque compteur dans la répartition, et l'historique énergétique de la communauté.

7. Émettre et recevoir des factures

L'énergie partagée se facture entre membres : le producteur émet, le consommateur reçoit, chacun via son entité légale. Vous consultez et téléchargez ces factures, et déclarez leur paiement.

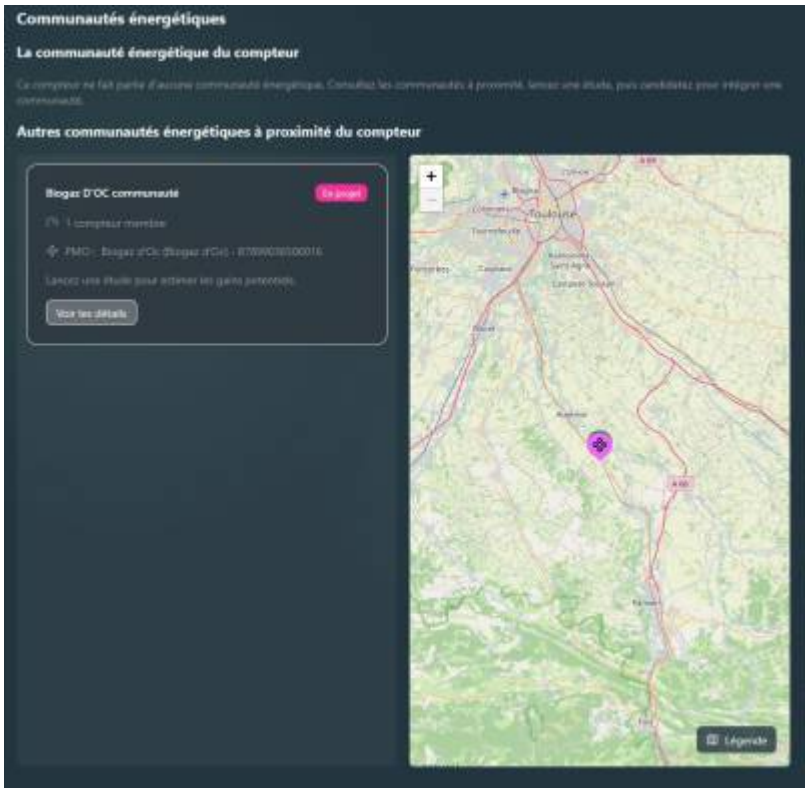
À distinguer de la **facture d'abonnement NOTRELEC**, qui est le coût du service lui-même, adressée à vous et non à un autre membre.

En résumé

```
1. Déclarer un actif  →  2. Paramétrer une ACC  →  3. Réaliser des études
                                                              ↓
4. Inviter des participants  →  5. Signer les contrats  →  6. Gérer l'ACC  →
7. Facturer
        (invitation / candidature / recommandation)
```

Et maintenant ?

Les actions que vous pouvez réellement effectuer à chaque étape **dépendent de votre rôle** : un gestionnaire, un courtier et un membre ne voient pas les mêmes boutons. Voir Les rôles et ce qu'ils permettent.



Retour Bienvenue sur le manuel d'utilisation Notrelec

From:
https://test.notrelec.fr/ - **Wiki Documentation**

Permanent link:
https://test.notrelec.fr/doku.php/wiki/documentationclient/manuel/demarrer/principe-flux

Last update: **2026/08/06 14:37**